

# Pierre-Emmanuel Neurohr est passé devant le tribunal

26 octobre 2012 / AFP (sciencesetavenir)">AFP (sciencesetavenir)

---

« *Cassé* » par la prison selon son avocat, le militant écologiste Pierre-Emmanuel Neurohr jugé en appel vendredi 26 octobre pour avoir encore tenté de bloquer des avions à Roissy, semble vouloir changer de mode d'action et désormais prendre la plume.

Le prévenu, condamné en première instance à deux reprises et à une peine de jours amende pour quatre intrusions sur le tarmac de l'aéroport, comparaisait détenu après son placement sous mandat de dépôt et sa mise en examen pour avoir tenté une cinquième fois de bloquer un avion le 5 septembre.

Devant la cour d'appel, il répète que l'avion est « *une machine qui détruit la planète* », « *une machine qui vous fait dépasser en quelques heures votre quota annuel* » d'émission de gaz à effet de serre.

Crâne rasé et chemise turquoise, se tenant raide dans le box, il souligne que « *l'histoire de l'Humanité est remplie de gens qui ont enfreint la loi* » pour la faire avancer.

Chômeur depuis trois ans, cet ancien salarié de Greenpeace de 44 ans qui a « *travaillé toute (sa) vie dans des associations de protection de l'environnement* », fait valoir que « *des pays entiers vont voir leur agriculture détruite par la sécheresse* ». « *Je souhaite tranquillement écrire un livre sur ces questions* », ajoute-t-il.

Il ne compte plus recourir au mode d'action qui l'a fait connaître, dit son avocat en marge de

l'audience.

« *Je suis depuis un mois et demi en prison* », « *tout ce que j'ai fait c'est pour défendre le climat de la terre* », clame Pierre-Emmanuel Neurohr, « *ce n'est pas moi qui ai raison* », mais les scientifiques.

Face à la présidente qui lui demandait s'il n'y avait pas d'autres moyens, il assure être « *quelqu'un de raisonnable* », qui n'a « *jamais mis quiconque en danger* ».

Il s'est à chaque fois laissé arrêter sans aucune résistance, et n'a jamais causé davantage que cinq à sept minutes de retard le 6 août sur un vol à destination de Lyon, dont les passagers n'ont d'ailleurs même pas eu vent, souligne son avocat.

« *Voilà donc l'extrême gravité qui justifie une sanction extrêmement lourde contre M. Neurohr* », ironise-t-il.

L'avocate générale a une vision différente. L'airbus A319 était ce jour là « *prêt au roulage* », « *projecteurs allumés* » et « *moteur ronflant* », « *le commandant de bord a dû stopper son départ* ». Pour la magistrate, cette intrusion du militant est bien son « *action la plus dangereuse pour tout le monde* ».

Dans une plaidoirie qui a parfois pris des airs d'exposé sur les méfaits du transport aérien sur le climat, M<sup>e</sup> Faro que les transports ne représentaient que 25% des gaz à effet de serre, et l'avion 2% des émissions globales. « *A priori c'est une mauvaise cible* », poursuit-il, avant de faire valoir qu'il s'agit « *du mode de transport qui connaît l'accroissement le plus important* » et qui « *consomme le plus par passager* », particulièrement sur les vols intérieurs.

L'avocate générale a requis de la prison avec sursis et des jours amende contre lui, soulignant qu'il semble vouloir revenir à un combat « *avec des armes licites* », qui espère-t-elle ne l'amèneront « *plus devant un tribunal* ».

Délibéré le 30 novembre.

---

**Lire aussi :** « *Je commence une grève de la faim* »

**Source :** *sciencesetavenir*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Pierre-Emmanuel-Neurohr-est-passe>